

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

NOIROT JOSEPH (1793-1880)

par Jacques Hochmann

Joseph Mathias Noiroto est né le 24 février 1793 à Latrecey (Haute-Marne), petit village du canton de Châteauvillain, près de Chaumont (et non à Laturey, comme il est indiqué dans l'annuaire des légionnaires, Archives nationales), fils de Laurent Noiroto, arpenteur, domicilié Grand-rue à Latrecey, et de son épouse légitime Madeleine Agnès Demartinecourt. Témoins : Joseph Bourlieu cultivateur, et Catherine Madeleine Noiroto, femme de Pierre Philippe Logiron. Laurent Noiroto avait été l'homme de confiance du duc de Penthièvre (1725-1793) – petit-fils de Louis XIV et de la marquise de Montespan, et également duc de Châteauvillain – dont il gérait les intérêts. Homme modéré et libéral, partisan des réformes, il fut membre de l'Assemblée des notables, désignée par le roi en 1788 avant les États-Généraux. Il contribua à l'élaboration des cahiers de doléance du Tiers-État, mais fut déçu par les « excès » de la Révolution, tout en restant « fidèle aux idées généreuses dont il n'avait pu voir la réalisation » (Heinrich). Il mourut de bonne heure, quand Joseph était encore enfant. Sa femme mourut en 1807 ou 1808. Cinquième de sept enfants – six garçons et une fille –, Joseph Noiroto fut donc élevé surtout par son frère aîné, également arpenteur, mais qui avait ouvert ensuite un premier cabinet d'affaires à Langres, qu'il laissa à son second frère, avant d'en ouvrir un second à Beaune, laissé à un autre frère, puis un troisième à Dijon, où il se maria. Un de ses fils le docteur Louis Noiroto a été membre correspondant de l'Académie, tandis que son gendre, Louis Michel, devait devenir un pédagogue renommé et donner lui-même naissance à un fils, Georges Michel (1843-1900) auteur d'une *Histoire de Vauban* (Paris : Plon, 1879) couronnée par l'Institut, et d'une notice sur son grand-oncle. Alors que la sœur de Joseph est morte jeune, en 1814, des suites des privations causées par l'invasion (elle s'était, dit Heinrich, réfugiée dans les bois pour échapper « aux sévices de la soldatesque »), qu'un frère, professeur, est mort à trente ans, les autres frères ont, comme Joseph, fait preuve d'une longévité remarquable pour l'époque. La discrétion de l'abbé Noiroto, ennemi des honneurs et qui aimait à se désigner comme un « un petit abbé rétrograde », ne donne pas beaucoup d'éléments sur sa biographie. Après une scolarité au petit séminaire de Langres, il est tonsuré le 14 août 1812, à dix-neuf ans. Pendant l'année 1814-1815, il enseigne la rhétorique au collège communal de Langres, où il alterne ses cours avec Auguste Trognon, un normalien familier de Guizot qui deviendra le précepteur du duc de Joinville, un des fils de Louis-Philippe. Il entre ensuite au grand séminaire de Dijon, reçoit les ordres mineurs le 31 mai 1817, le diaconat en septembre et est ordonné prêtre à la fin de la même année. Nommé vicaire à la cathédrale Saint Bénigne de Dijon, il s'y lie d'une amitié durable avec un ancien élève du collège de Langres, également vicaire, l'abbé Morlot (1795-1862), futur

cardinal-archevêque de Paris, successeur, en 1857, de Monseigneur Sibour, assassiné par un prêtre interdit. Pendant l'année 1819-1820, l'abbé Noirot est régent de philosophie au collège du Puy. Il devient professeur de 1820 à 1822 au collège de Moulins. Il est alors remarqué par Monseigneur de Frayssinous, grand-maître de l'Université. Des ennuis de santé lui ayant fait demander un congé, il est affecté pendant quatre ans comme aumônier au collège royal de Lyon : après avoir été, sous l'Ancien régime et sous le nom de collège de la Trinité, tenu par les jésuites puis, après leur expulsion en 1763, par les oratoriens, cet établissement avait été supprimé par la Convention avant d'être rétabli par Napoléon comme « lycée impérial » et de prendre le nom de « collège royal » à la Restauration : c'est aujourd'hui le lycée Ampère. L'abbé Noirot enseigne alors le catéchisme et prépare les élèves à leur première communion. Redevenu professeur de philosophie, il est nommé en 1826, à Grenoble, après avoir prononcé un discours d'adieu à ses catéchumènes « *qui fit pleurer les assistants* » (Heinrich); mais il revient à Lyon, au collège royal, au bout d'un an. Professeur avant tout, préférant ce titre à celui de chef d'école et se considérant comme un fonctionnaire au service de l'instruction publique, l'abbé Noirot abandonne ses vêtements religieux pour marquer sa fidélité à l'État qui l'emploie. « *Cet homme modeste qui n'a rien écrit*, a dit de lui Lacordaire, [a conduit] *dans les chemins sérieux de la raison une foule de jeunes esprits dont Ozanam a été le plus grand mais dont plusieurs ont atteint la célébrité* ». Outre, le Bienheureux Frédéric Ozanam (1813-1863), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne et co-fondateur de la Société Saint-Vincent-de-Paul, on peut, en effet, citer des médecins de renom : Antoine Bouchacourt* (1812-1898), Francis Devay* (1813-1863), Joseph Artaud (1813-1883) fondateur de l'asile d'aliénés de Bron (act. le centre hospitalier Le Vinatier) des philosophes : Blanc de Saint-Bonnet* (1815-1880), Clément Gourju (1814-1899), Francisque Bouillier* (1813-1899), professeur puis doyen de la faculté des lettres de Lyon, directeur de l'École normale supérieure de 1867 à 1870, le magistrat Onofrio*, Jean Baptiste Tissandier (1822-1878) professeur à la faculté des lettres de Douai, des hommes politiques : Hippolyte Fortoul (1811-1856), ministre de l'Instruction publique sous le Second Empire, Marc-Antoine Brillet (1809-1888), député de l'Isère, Armand Chaurand (1813-1896), député de l'Ardèche, qui fut fait baron du pape, Jules Favre (1809-1880), l'avocat des canuts insurgés, ministre des affaires étrangères en 1871, des poètes : Victor de Laprade* (1812-1883), François Ponsard* (1814-1867), qui fut aussi dramaturge, le peintre Louis Janmot (1814-1892), un banquier : Henri Germain (1824-1905), fondateur du Crédit lyonnais, un économiste : Paul Rougier*, un journaliste : Léon Boitel (1806-1855) fondateur de la *Revue du lyonnais*, ainsi que le biographe de l'abbé : Guillaume Heinrich* (1829-1887), doyen de la faculté des lettres de Lyon en 1871. On peut citer aussi un curieux personnage : Jacques Heyman de Ricqlès, éducateur, enseignant de langues étrangères, critique littéraire, commentateur du Pentateuque, né à Amsterdam en 1822, fils d'un négociant en soieries juif, naturalisé français et inventeur éponyme de la célèbre boisson à l'alcool de menthe. Nombre de futurs autres professeurs de philosophie de collège ou d'université ont suivi les cours de l'abbé Noirot, qui pouvaient rassembler plus de cent auditeurs. Bien qu'orientés vers des voies diverses, ayant choisi des itinéraires intellectuels des plus variés, ces élèves, qui souvent doublaient volontairement leur année de philosophie, gardaient, a-t-on dit, un style particulier et avaient tous, en commun, une vénération pour leur maître. Victor Cousin (1792-1867), le tout puissant professeur de

la Sorbonne sous la Monarchie de Juillet, ministre de l'Instruction publique en 1840, dans le cabinet Thiers, défenseur acharné de l'enseignement de la philosophie au collège, admirait beaucoup l'abbé Noiroi; selon Victor de Laprade, il aurait dit de lui « *c'est le premier professeur de France, les autres m'envoient des livres, celui-là m'envoie des hommes* ». Malgré son culte pour les titres universitaires, Cousin n'hésita pas à faire participer plusieurs années au jury d'agrégation l'abbé, qui n'était ni agrégé, ni docteur. Ampère* lui reconnaissait également « *un don particulier pour diriger chacun dans sa voie* ». Après avoir exercé au collège royal pendant vingt-cinq ans et avoir refusé, en 1830, une chaire de philosophie à la faculté des lettres de Caen et, en 1838, une autre à la faculté des lettres de Lyon, l'abbé Noiroi est nommé, en 1852, par son ancien élève, le ministre Fortoul, d'abord inspecteur général de l'enseignement primaire, ensuite inspecteur général de l'enseignement secondaire enfin, en 1854, recteur de l'académie de Lyon. En 1856, à la mort de Fortoul, se sentant mal à l'aise dans des besognes administratives et supportant mal l'autoritarisme régnant, il demande sa retraite. Quittant Lyon pour Paris, après avoir aussi refusé une élévation à l'épiscopat, mais avoir repris sa soutane, il poursuit son enseignement de 1858 à 1874, à la demande de Blanc de Saint-Bonnet, comme conférencier au Cercle catholique du Luxembourg fondé par Eugène Beluze (1826-1887), un membre du conseil général des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, né à Ecully (Rhône), peut-être de ses anciens élèves, auteur en 1871 d'un pamphlet, *Les Martyrs de Paris*, consacré aux victimes de la Commune. L'abbé Noiroi, qui a refusé le rectorat de l'Université catholique, reprend la tradition péripatéticienne en poursuivant avec certains des participants des dialogues philosophiques jusque dans les jardins du Luxembourg. On dit qu'il fit preuve de beaucoup de courage et de dévouement pendant le siège de Paris. On a même prétendu qu'il aida les insurgés du 4 septembre, mais ce serait une légende. Il est mort d'une bronchite le 24 janvier 1880, à 87 ans. Inhumé selon son désir à Latrecey, il a été honoré le 4 mars 1880 par un service funèbre célébré devant une nombreuse assistance à la chapelle du lycée de Lyon par un de ses anciens élèves, Mgr Thibaudier, évêque de Soissons (A. Vingtrinier, « Chronique locale », *RLY*, 1880). On a reproché à l'abbé Noiroi de ne pas avoir laissé de testament philosophique. À défaut, ses élèves ont publié des notes de cours plus ou moins librement interprétés (J.B. Tissandier *Leçons de philosophie professées au lycée de Lyon par M. l'abbé Noiroi*, Lyon : Brun, 1852 et J.H. de Ricqlès, *Pensées de M. Noiroi sur la poésie et sur l'art*, Lyon : Périsse, 1852). On peut trouver aussi un reflet de son enseignement dans un exposé de C. Gourju auteur, par ailleurs, d'un *Précis d'un cours de philosophie élémentaire*, Lyon : Giberton et Brun, 1843. Lui-même, dit-on, n'était pas très satisfait de ces transcriptions (publiées pourtant avec son autorisation) qui lui semblaient fossiliser sa pensée. En dehors d'un discours prononcé à la distribution des prix du collège royal le 21 août 1844 et du programme d'un *Cours particulier d'économie politique, de philosophie sociale et de politique* de 1847 (annexes à Heinrich, *MEM, Lettres*, 1879-1880) on ne possède aucun texte écrit de l'abbé Noiroi. Le discours est un plaidoyer pour une pédagogie qui a pour objet autant la formation du caractère que le développement des puissances de l'esprit, et une défense de l'enseignement des lettres « *dans un siècle de sciences positives et de merveilles industrielles* ». Le programme du cours propose une définition du capital et une étude de sa transformation en propriété. Il reprend la trilogie du Lyonnais Jean-Baptiste Say (1767-1832) : production, distribution, consommation et sa théorie des « *débouchés naturels* »

(« *tout produit est créé pour être consommé* »). Il annonce une apologie de la concurrence et une défense de la liberté du commerce intérieur et du libre-échange. On sait, par ailleurs, grâce à la notice écrite par son petit-neveu Georges Michel, que, critique des entraves administratives au développement de l'industrie, adversaire des monopoles, l'abbé Noirot s'élève contre les emprunts publics et la prodigalité de l'État qui, pensait-t-il, détournent les capitaux des investissements et faisaient peser la dette sur les générations futures. Il critiquait aussi le luxe privé, « *source de ruine et de décadence* », s'inquiétait de l'origine de la misère, et espérait que les progrès de l'industrie liés à la doctrine chrétienne la feraient disparaître. Il voyait dans la liberté et dans l'ordre les fondements de la société et plaidait pour la limitation du pouvoir temporel par le pouvoir spirituel. Qualifié par Victor de Laprade de « *Socrate chrétien* », l'abbé enseignait sur le mode d'un dialogue avec l'élève. S'agenouillant devant sa chaire, il commençait sa leçon en prononçant le *Veni Sancte Spiritus*. Il demandait ensuite à un élève de donner lecture du résumé de la leçon précédente. Il interrogeait ensuite l'élève devant l'auditoire pour lui demander ses réactions, lui faire approfondir sa pensée, s'assurer du sens donné aux mots. Il élevait des objections, suscitait des réponses. Heinrich décrit ce spectacle comme un véritable petit « *drame intellectuel* ». « *L'abbé Noirot, écrit-il, se préoccupait fort médiocrement d'enseigner aux élèves un sujet bien complet, une sorte de catéchisme philosophique. Sa foi spiritualiste et chrétienne donnait à son enseignement l'unité suffisante* ». Elle ne le conduisait pas à privilégier et à transmettre un système. Sur un fond de cartésianisme mâtiné de scolastique, l'abbé, qui partageait les élans et les interrogations pascaliennes, admirait aussi le style clair et concis des philosophes du XVIII^e siècle, ne dédaignait pas de commenter les sensualistes comme Condillac, les héritiers des idéologues comme Laromiguière et appréciait Maine de Biran. Il conseillait de choisir dans chaque système ce qui correspondait à sa propre croyance, et d'éviter de s'enfermer dans une pensée unique. Il n'adhérait pas pour autant à l'éclectisme de Cousin, dont il critiquait l'« *incobérence doctrinale* », mais cherchait son miel partout, conscient que l'excès d'une tendance provoque une exagération en sens inverse. Il se référait beaucoup à Bossuet et ambitionnait de mettre en accord la raison et la foi. Il se fondait, sans privilégier aucun, sur ce qu'il appelait les « *quatre moyens de connaître* » : l'expérience, la raison pure (au sens kantien, c'est-à-dire les catégories de la cause, de la substance), le raisonnement (c'est-à-dire la logique) et enfin la tradition. Il se rapprochait en effet de l'enseignement de Joseph de Maistre et de Louis de Bonald, de leur insistance sur une révélation supérieure à la raison individuelle, sans partager leurs passions extrêmes. Il leur reprochait de négliger la force de cette raison. Reprenant la métaphore du moulin qui a besoin d'une impulsion extérieure pour tourner, il critiquait une fascination par l'eau ou le vent, qui finit par faire oublier la mécanique propre au moulin lui-même ! L'abbé Noirot ne limitait pas le domaine de la philosophie à de pures spéculations. Pour lui, le choix d'un système philosophique avait des conséquences sur le développement des sciences, des arts, de la littérature, de la politique. Politiquement modéré, l'abbé accordait une « *place immense* » à la liberté des consciences et au respect des droits. Il ne se préoccupait pas que du salut des âmes, mais des conditions matérielles des humains. Rendant justice au progrès scientifique et technique, il avait, on l'a vu, le premier peut-être parmi les professeurs de philosophie, ouvert chez lui pour les « *vétérans* » un cours d'économie politique, où il cherchait à relier les sciences sociales et les sciences morales.

C'est peut-être cette ouverture vers l'économie qui a le plus influencé ses élèves. Elle s'inscrit dans le souci de « *rationaliser la charité* » et dans une inspiration janséniste alors très vivante à Lyon (M. Le Guern). On l'a accusé tour à tour de libéralisme téméraire et d'avoir adhéré à l'Empire qu'il semble avoir accueilli favorablement comme un remède aux désordres de 1848, mais dont la dérive autoritaire et les dépenses somptuaires l'ont déçu. Des personnalités aussi différentes que Bouillier, professeur de philosophie « *suspecté de manquer d'égard à la religion* », Ozanam, qui évolua vers un républicanisme social-chrétien, Blanc de Saint-Bonnet, resté un légitimiste traditionaliste et ultramontain, ou Jules Favre, républicain convaincu, ont trouvé à s'alimenter dans une pensée souple, protéiforme, mais dont la religiosité profonde forme l'élément structurant. Sur le plan esthétique, dans la suite de Ballanche et de Chateaubriand, Joseph Noiroto était un admirateur de l'art chrétien, dans la splendeur duquel il voyait une preuve de la force et de la vérité de la religion catholique. Il avait fondé au collège royal, avec son collègue Legeay professeur de seconde, un journal : *L'Abeille française* (collections conservées à la BML) où Frédéric Ozanam fit ses premières armes. Chevalier de la Légion d'honneur en 1841, promu officier en 1850 (LH/2000/34).

ACADÉMIE

L'abbé Noiroto a obtenu entre 1841 et 1847 le statut d' « académicien libre », pouvant participer à toutes les séances, mais sans droit de vote. Élu le 7 décembre 1841, parmi cinq autres candidats, on a de lui une courte lettre de remerciements pour son élection (annexe à Heinrich, *MEM L*, 1879-1880). Membre correspondant en 1853, il devint membre associé le 1^{er} juin 1869, sur proposition de Victor de Laprade (Ms 279-II, pièce 36). Ac.Ms388 f°80 : annonce imprimée d'une commission désignée par un « *groupe nombreux d'anciens élèves de l'Abbé Noiroto* », datée du 25 février 1880, appelant à une souscription pour « *faire revivre les traits de Monsieur l'Abbé Noiroto dans un médaillon, qui serait placé, avec plaque commémorative, au lycée de Lyon* » ; signent les dix membres de la commission : Victor de Laprade, Baudrier, Bouchacourt, Chaurand, Emery, Gourju, Heinrich, deux Perrin, Repelin.

BIBLIOGRAPHIE

G.A. Heinrich*, « Notice sur l'abbé Noiroto, lue les 20 et 27 avril 1880 », *MEM L*, 1879-1880. – C. Gourju, *L'abbé Noiroto et les maximes qui résument sa doctrine*, Société nationale d'éducation, séance du 29 mai 1884, Lyon : Pitrat, 1884. – G. Michel, art. « Noiroto », in L. Say et J. Chailley, *Nouveau dict. d'économie politique*, Paris : Guillaumin, 1900. – H. Hours*, *L'abbé Noiroto, 1793-1880, musée du diocèse de Lyon*, Église à Lyon, n° 6, 1997. – G. Cholvy, *Frédéric Ozanam*, Paris : Fayard, 2003. – F. Scheider, *Arthaud de Lyon, aliéniste missionnaire*, Paris : Éditions Glyphe, 2009. – J.-N. Dumont*, « Enseigner la philosophie, de l'héritage des sophistes à celui de la République », Académie, 9 avril 2013, *MEM 14*. – M. Le Guern*, « L'abbé Noiroto, le Socrate lyonnais », Académie, 3 février 2015, *MEM 15*. – M. Gontard, « Un professeur de philosophie dans la première moitié du XIX^e siècle : l'abbé Noiroto, Socrate chrétien », *Cahiers d'histoire 19*, 1974, p. 65-92.

ICONOGRAPHIE

Philippe Fabisch (1845-1881) : buste en terre inachevé de l'abbé Noirot, commandé par l'association des anciens élèves du lycée de Lyon (cf. journal *Le Monde lyonnais*, 2 juillet 1881 et 19 novembre 1881), aujourd'hui disparu. – Photographie par Joseph Birot* (1849-1919). – Dossier Acad. Charles Soulacroix (1825-1899, beau-frère de Frédéric Ozanam) : médaillon rendant hommage « *au nom de ses élèves reconnaissants* » à la mémoire de l'abbé Noirot : chapelle du Lycée Ampère. – L'abbé semble avoir servi de modèle au prêtre du *Grain de blé*, tableau de la série *Le Poème de l'âme* de Louis Janmot (Lyon 1814-1892), musée des Beaux-Arts, Lyon.